



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 9 DÉCEMBRE 2017 À 10 :06 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).**



**VILLE DE / TOWN OF  
BARKMERE**

<b>Étaient présents :</b>	Le Maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Chantal Raymond Stephen Lloyd Marc Fredette Jake Chadwick Marc-Olivier Duchesne Andrea Leber
	Directeur général et secrétaire-trésorier	Steve Deschenes
<b>Absence :</b>		

**1. RÉSOLUTION 2017-087 – Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Marc Fredette et résolu à l'unanimité par les membres présents :

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**2. Adoption des procès-verbaux**

2.1 Séance ordinaire du 9 septembre 2017

**3. Affaires courantes**

3.1 Annonces

3.2 Correspondances

3.3 APLÉ

3.4 Suivi de la dernière séance

3.5 Période de questions (30 minutes)

**4. Finances et Administration**

4.1 Rapport du Président d'élection

4.2 Rapport de la direction générale

4.3 Comptes à payer

4.4 Résolution – Dépôt de l'extrait du registre public des dons

4.5 Résolution – Nomination de l'auditeur indépendant pour les états financiers se terminant au 31 décembre 2017

4.6 Résolution – Mise à jour de la programmation au programme de subvention TECQ 2014-2018

4.7 Résolution – Approbation des travaux dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2017-2018

4.8 Résolution – Rapport du Comité consultatif sur le chemin Duncan

4.9 Résolution – Nomination d'un maire suppléant

4.10 Résolution – Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2018

4.11 Résolution – Déclaration des intérêts pécuniaires pour l'année 2017

**5. M.R.C. et affaires gouvernementales**

5.1 Rapport du Maire

**6. Levée de l'assemblée**

**ADOPTÉE**



## **2. Adoption des procès-verbaux**

### **2.1 Résolution 2017- 088 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2017**

**PRENANT ACTE QU'**une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, RLRQ c C-19,

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, secondé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 septembre 2017 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE**

## **3. Affaires courantes**

### **3.1 Annonces**

Le maire Luc Trépanier félicite les conseillers élus lors des dernières élections et remercie les candidats qui ont participé. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers ainsi qu'à ceux qui ont décidé de continuer leur implication. Il rappelle que le travail des conseillers à la Ville de Barkmere est souvent ingrat, mais sans eux, la Ville de Barkmere ne pourrait continuer à exister.

Du aux élections, le processus budgétaire sera retardé cette année. L'avis de motion pour la séance sur le budget sera fait à la réunion du 13 janvier en même temps que l'avis de motion pour le règlement de taxation. La séance extraordinaire portant sur le budget aura lieu le 3 février. Le règlement de taxation sera adopté à la séance du 10 février. Compte tenu des délais pour l'impression des comptes de taxes et la publication des avis, il est fort probable que le 1er versement de taxes pour 2018 sera au 1er avril, au lieu du 1er mars.

Le maire invite les gens présents à demeurer après le Conseil pour le dîner annuel des Fêtes de la Ville.

### **3.2 Correspondances**

Aucune correspondance officielle n'a été transmise au maire et aux membres du Conseil.

### **3.3 APLÉ**

Aucun représentant n'était présent.

### **3.4 Suivi de la dernière séance**

Suite à la séance du Conseil municipal du mois de septembre, la Ville a fait parvenir une lettre à Gordon Miller, au sujet des abris à bateaux. La Ville a accepté de surseoir à la fin du bail jusqu'au mois de mai 2018 pour l'abri à cinq portes, afin de permettre à M. Miller de préparer une proposition pour la rénovation de l'abri à sept portes. C'est donc le statu quo pour la saison 2018. Deux rencontres ont eu lieu avec M. et Mme Miller, mais aucune proposition définitive n'a encore été présentée.



### **3.5 Période de questions (30 minutes)**

Début de la période de question : 10 h 15

Madame Suzanne Sylvestre : souhaite une bonne continuité au Conseil et remercie les deux conseillers sortants pour leurs années de service.

Madame Sylvestre : fait état de son mécontentement sur le déroulement de la campagne électorale.

Madame Sylvestre demande au Conseil de la Ville de Barkmere d'adopter ce matin une motion d'excuse à l'égard du Directeur Général Monsieur Steve Deschenes qui a officié à titre de Président d'élection.

Aucune motion d'excuse ne fut faite.

Monsieur Laurent Barbé : demande un compte-rendu concernant le dossier des quais sur encoffrement.

Nous sommes toujours à l'étude de faisabilité et nous communiquerons sous-peu les résultats de cette étude.

Madame Carole-Ann Michaelsen : informe l'assistance que demain le 10 décembre aura lieu la guignolée à Montcalm, Arundel, Huberdeau et Montcalm et invite la population à donner généreusement.

Fin de la période de question : 10 h 23

## **4. Finances et Administration**

### **4.1 Rapport du Président d'élection**

#### **Résultats d'élection 2017**

Suivant le vote par anticipation tenu le 26 novembre dernier et du scrutin tenu le 3 décembre dernier voici les résultats obtenus pour chacun des candidats en élection :

#### **Pour le poste de conseiller 1**

Jake Michael Chadwick 101 votes

Peter Grou 59 votes

#### **Pour le poste de conseiller 3**

Pierre Beaudin 56 votes

Marc Frédette 106 votes

#### **Pour le poste de conseiller 4**

Stephen Lloyd 98 votes

Carole Anne Michaelsen 63 votes

**Nous avons** 197 électeurs d'inscrit sur la liste électorale et un taux de participation de 82.7%

**Le 6 octobre** dernier Le Maire, Luc Trépanier fut réélu sans opposition et Andrea Leber fut élu sans opposition au poste de conseiller 5.

**Le 3 novembre** dernier, Marc-Olivier Duchesne fut élu sans opposition au poste de conseiller 2 et Madame Chantal Raymond fut réélu sans opposition au poste de conseiller 6.



**En terminant**, j'aimerais vous préciser qu'à titre de président d'élection, j'ai assumé ma tâche avec franchise et transparence et que l'ensemble des travaux, entre autre les dépôts de candidatures et la confection des listes électorales furent assumés selon les lois et règlements en vigueur.

Le maire Trépanier ajoute qu'à son avis, le gouvernement du Québec devrait modifier la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, afin que dans les municipalités de moins de 5 000 habitants, l'obligation faite au greffier, ou à la personne exerçant cette fonction, ne soit pas d'office président d'élection, et que les employés ne soient pas engagés comme personnel électoral. Ces fonctions placent les employés dans une situation très difficile, vis-à-vis les électeurs et les candidats. Ce n'est pas comme dans une plus grande ville, où il y a plus de distance entre les employés et la population.

#### **4.2 Rapport de la direction générale**

Nous avons émis 8 permis de construction, 10 certificats d'autorisation, aucune demande de PIIA et 1 demande de lotissement. Nous n'avons pas reçu de confirmation de pompage septique. En ce qui concerne les transferts, nous en avons reçu 4 de la MRC des Laurentides.

#### **4.3 RÉSOLUTION 2017- 089 – Comptes à payer**

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :



Ville de Barkmere					
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant					
Town of Barkmere					
Cheque Log for 15411111 National Bank - Mont-Tremblant					
No.	Bénéficiaire/Payee	Montant/Amount	Date	Explication	Explanation
EFP-701	Hydro-Québec	\$375.52	2017-09-21	Électricité - luminaires de rue	Electricity - Street lighting
EFP-702		\$2 022.52	2017-09-20	Paie période finissant 16 septembre 2017	Pay period ending September 30, 2017
EFP-703		\$1 578.66	2017-09-20	Paie période finissant 16 septembre 2017	Pay period ending September 30, 2017
EFP-704		\$871.10	2017-09-20	Paie période finissant 16 septembre 2017	Pay period ending September 30, 2017
EFP-705		\$124.27	2017-09-20	Paie période finissant 16 septembre 2017	Pay period ending September 30, 2017
EFP-706		\$2 052.41	2017-10-04	Paie période finissant 30 septembre 2017	Pay period ending September 30, 2017
EFP-707		\$1 578.66	2017-10-04	Paie période finissant 30 septembre 2017	Pay period ending September 30, 2017
EFP-708		\$806.30	2017-10-04	Paie période finissant 30 septembre 2017	Pay period ending September 30, 2017
EFP-709	Revenu Canada	\$4 882.62	2017-10-13	Retenues à la source fédérales de juillet à septembre 2017	Federal payroll remittances from July to September 2017
EFP-710	Revenu Québec	\$11 886.67	2017-10-13	Retenues à la source provinciales de juillet à septembre 2017	Provincial payroll remittances from July to September 2017
EFP-711	Mastercard	\$238.07	2017-10-10	Postes Canada pour élections	Canada Post for elections
EFP-712	Bell	\$91.41	2017-10-13	Ligne téléphonique hôtel de ville	Phone lines Town Hall
EFP-713	Hydro-Québec	\$362.31	2017-10-23	Électricité - luminaires de rue	Electricity - Street lighting
EFP-714		\$2 052.41	2017-10-18	Paie période finissant 14 octobre 2017	Pay period ending October 14, 2017
EFP-715		\$1 578.66	2017-10-18	Paie période finissant 14 octobre 2017	Pay period ending October 14, 2017
EFP-716		\$765.80	2017-10-18	Paie période finissant 14 octobre 2017	Pay period ending October 14, 2017
EFP-717		\$519.46	2017-10-18	Paie période finissant 14 octobre 2017	Pay period ending October 14, 2017
EFP-718		\$2 052.41	2017-11-01	Paie période finissant 28 octobre 2017	Pay period ending October 28, 2017
EFP-719		\$1 578.66	2017-11-01	Paie période finissant 28 octobre 2017	Pay period ending October 28, 2017
EFP-720		\$191.79	2017-11-01	Paie période finissant 28 octobre 2017	Pay period ending October 28, 2017
EFP-721	Mastercard	\$63.20	2017-11-06	Dépenses diverses	Miscellaneous expenses
EFP-722	Bell	\$91.41	2017-11-10	Ligne téléphonique hôtel de ville	Phone lines Town Hall
EFP-723	Hydro-Québec	\$173.52	2017-11-15	Électricité 194 ch. Barkmere	Electricity 194 Barkmere Road
EFP-724	Hydro-Québec	\$309.56	2017-11-17	Électricité 199 ch. Barkmere	Electricity 199 Barkmere Road
EFP-725	Hydro-Québec	\$374.38	2017-11-21	Électricité - luminaires de rue	Electricity - Street lighting
EFP-726		\$2 052.41	2017-11-15	Paie période finissant 11 novembre 2017	Pay period ending November 11, 2017
EFP-727		\$1 578.66	2017-11-15	Paie période finissant 11 novembre 2017	Pay period ending November 11, 2017
EFP-728		\$214.86	2017-11-15	Paie période finissant 11 novembre 2017	Pay period ending November 11, 2017
EFP-729		\$2 052.41	2017-11-29	Paie période finissant 25 novembre 2017	Pay period ending November 25, 2017
EFP-730		\$1 578.66	2017-11-29	Paie période finissant 25 novembre 2017	Pay period ending November 25, 2017
EFP-731		\$211.97	2017-11-29	Paie période finissant 25 novembre 2017	Pay period ending November 25, 2017
EFP-732	Bell	\$91.41	2017-12-13	Ligne téléphonique hôtel de ville	Phone lines Town Hall
EFP-733	Mastercard	\$770.99	2017-12-06	Papeterie + Postes Canada pour élections	Stationnery + Canada Post for elections
PPA	Paiements Globaux Canada SENC	\$40.49	2017-09-01	Location mensuelle carte débit août 2017	Monthly location debit card August 2017
PPA	Paiements Globaux Canada SENC	\$40.34	2017-10-02	Location mensuelle carte débit septembre 2017	Monthly location debit card September 2017
PPA	Paiements Globaux Canada SENC	\$40.24	2017-11-01	Location mensuelle carte débit octobre 2017	Monthly location debit card October 2017
PPA	Paiements Globaux Canada SENC	\$40.24	2017-12-01	Location mensuelle carte débit novembre 2017	Monthly location debit card November 2017
		\$45 334.46		<b>Total - Règlement 213</b>	<b>Total - Bylaw 213</b>
4366	N/A			Annulé	Cancelled
4367	Marjorie Jack	\$730.14	2017-12-09	Remboursement crédit à la demande de la citoyenne	Refund credit at the citizen's request
4368	Marc-Olivier Duchesne	\$1 999.19	2017-12-09	Remboursement crédit à la demande du citoyen	Refund credit at the citizen's request
4369	Groupe Ultima inc.	\$6 932.00	2017-12-09	Renouvellement assurances 2018	2018 Insurance renewal
4370	J.V. Maintenance	\$13 069.35	2017-12-09	Location de quais pour 2017 et remisage	2017 docks location and winter storage
4371	Laurentides Automatisations inc.	\$258.69	2017-12-09	Renouvellement système d'alarme 2018	2018 alarm system renewal
4372	Les serres Arundel S.E.N.C.	\$343.50	2017-12-09	Paysagement hôtel de ville	Town Hall landscaping
4373	Jonathan O'Shaughnessy	\$750.00	2017-12-09	Entretien paysager	Landscape maintenance
4374	Réparation Petits Moteurs Gémontservice	\$628.00	2017-12-09	Réparation génératrice	Generator repair
4375	Serrurier Magic S.E.N.C.	\$96.58	2017-12-09	Déverrouillage d'une porte	Door unlocking
4376	L'Information du Nord	\$1 884.44	2017-12-09	Publication d'avis pour élections	Publication of notices for elections
4377	Imprimerie Léonard	\$1 770.45	2017-12-09	Impression du matériel électoral	Printing of elections supplies
4378	MRC des Laurentides	\$532.07	2017-12-09	Services télécommunication	Telecommunication services
4379	Ville de Sainte-Agathe-des Monts	\$86.23	2017-12-09	Ouverture dossier cour municipale	Files opening Municipal Court
4380	Tremblay Savoie Lapiere	\$7 516.50	2017-12-09	Consultations légales	Legal consulting
4381	Ministre des Finances du Québec (CEAEQ)	\$550.72	2017-12-09	Analyses eau	Water testing
4382	Ministre des Finances du Québec (CEH)	\$1 131.34	2017-12-09	Baux de lot de grève et marina	Water lot and marina leases
4383	Régie Incendie Nord Ouest Laurentides	\$1 648.71	2017-12-09	Alarmes d'incendie refacturées au citoyen	Fire alarms rebilled to citizen
4384	Joanne Beaulieu	\$240.00	2017-12-09	2 classeurs et 6 chaises	2 filing cabinets and 6 chairs
4385	Alissa Meurs	\$843.77	2017-12-09	Nettoyage Hôtel de ville + compte de dépenses	Town Hall cleaning + expenses account
4386	ADGMQ	\$150.00	2017-12-09	Cotisation au prorata 2017	2017 prorated membership
4387	Prévost Fortin D'Aoust	\$2 698.29	2017-12-09	Honoraires vente d'immeubles par huissier	Fees property sale by bailiff
4388	Gilbert Miller & Fils Ltée	\$25 485.98	2017-12-09	Travaux d'asphalte et entretien chemins Duncan et Jésuites	Asphalt work and Duncan and Priests roads maintenance
4389	Anne Létourneau	\$1 407.85	2017-12-09	Compte de dépenses	Expenses account
4390	Steve Deschênes	\$511.44	2017-12-09	Compte de dépenses	Expenses account
4391	Dave Williams Roy	\$847.97	2017-12-09	Compte de dépenses	Expenses account
		\$72 113.21		<b>Total - Chèques</b>	<b>Total - Cheques</b>
		\$117 447.67		<b>Grand Total</b>	<b>Grand Total</b>

#### **4.4 RÉSOLUTION 2017 – 090 – Dépôt de l'extrait du registre public des déclarations d'avantages reçus par les membres du conseil municipal dont la valeur excède 100 \$ pour l'année 2017**

**CONSIDÉRANT** les alinéas 3 et 4 de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ c E-15.1.0.1) concernant la déclaration par un membre du conseil de la réception de tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu par un membre d'un conseil de la municipalité et qui n'est pas de nature purement privée ou visé par le paragraphe 4<sup>o</sup> de l'article 6 de la loi;

**CONSIDÉRANT** l'alinéa 2 de l'article 2 du Règlement # 214;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil mentionnent n'avoir reçu aucun don, marque d'hospitalité ou autre avantage et que le registre ne mentionne aucune réception d'un avantage par un membre du conseil pour l'année 2017;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, appuyé par le conseiller Marc Fredette et il est résolu à l'unanimité par les membres présents:

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Barkmere accepte le dépôt du rapport du secrétaire-trésorier de cet extrait du registre public des déclarations d'avantages reçus par les membres du conseil dont la valeur excède 100 \$ pour l'année 2017 :  
 Nombre de déclaration déposée : Aucune déclaration déposée.

**ADOPTÉE**



#### **4.5 RÉSOLUTION 2017 – 091 – Nomination de l’auditeur pour l’année financière 2017**

**CONSIDÉRANT QU’il** y a lieu de nommer un auditeur pour l’année financière 2017 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par la conseillère Chantal Raymond et il est résolu à l’unanimité par les membres présents :

**QUE** la Ville de Barkmere nomme André Charest C.P.A. comme auditeur pour l’année financière 2017 ;

**ET**

**D’AUTORISER** le directeur général à signer les documents nécessaires pour confirmer cette nomination.

**ADOPTÉE**

#### **4.6 RÉSOLUTION 2017- 092 – Mise à jour de l’inscription de la Ville de Barkmere dans le programme de subvention TECQ**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s’appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l’unanimité par les membres présents :

**QUE**

- la Ville s’engage à respecter les modalités du guide qui s’appliquent à elle;
- la Ville s’engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la Ville approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire;
- la Ville s’engage à atteindre le seuil minimal d’immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l’ensemble des cinq années du programme;
- la Ville s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.



- la ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2018.

### **ADOPTÉE**

#### **4.7 RÉSOLUTION 2017 – 093 – Approbation des travaux dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2017-2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution 2017-053;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) une montant de 13 925\$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Barkmere doit produire une résolution en vue du remboursement de cette subvention ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Marc-Olivier Duchesne et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

**QUE** le Conseil de la ville de Barkmere approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 13 925.00\$ + 694.51\$ pour la portion non remboursable de la TVQ, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

**ET**

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

### **ADOPTÉE**

#### **4.8 RÉSOLUTION 2017 – 094 – Rapport du Comité consultatif sur le chemin Duncan**

**CONSIDÉRANT** le règlement 212 créant une réserve financière pour l'entretien du chemin Duncan ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité consultatif sur le chemin Duncan;

**CONSIDÉRANT QUE** la réserve financière affiche un solde positif qui peut servir à défrayer en partie les dépenses d'entretien en 2018;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, appuyé par la conseillère Chantal Raymond et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

**D'ENTÉRINER** le rapport du comité consultatif du chemin Duncan ;

**DE** prévoir une somme de 20 000 \$ pour établir la taxe spéciale du chemin Duncan pour l'année 2018.

### **ADOPTÉE**



#### **4.9 RÉSOLUTION 2017 – 095 – Nomination d’un maire suppléant**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Barkmere doit assurer son fonctionnement et sa représentation en cas d’absence de son maire ;

**CONSIDÉRANT QUE** l’article 56 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c.C-19) permet au Conseil municipal de nommer un conseiller pour agir à titre de maire suppléant pour une période déterminée ;

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat du conseiller Tim Kalil à titre de maire suppléant de la Ville de Barkmere est terminé depuis le 5 novembre 2017 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marc-Olivier Duchesne, appuyé par la conseillère Andrea Leber et il est résolu à l’unanimité par les membres présents :

**QUE** le conseiller Stephen Lloyd soit nommé maire suppléant de la Ville de Barkmere pour la période du 9 décembre 2017 au 10 mars 2018 inclusivement.

**ADOPTÉE**

#### **4.10 RÉSOLUTION 2017 – 096 – Calendrier des séances du conseil municipal pour l’année 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** l’article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c.C-19) exige que les villes adoptent le calendrier des séances régulières de son conseil municipal pour l’année avant le début de l’année;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Barkmere a décrété par le règlement numéro 42 que les séances régulières du Conseil municipal doivent se tenir le deuxième samedi de chaque mois;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marc-Olivier Duchesne, secondé par le conseiller Stephen Lloyd, et résolu à l’unanimité des membres présents :

**QUE** la Ville de Barkmere adopte le calendrier suivant pour les séances régulières du Conseil municipale pour l’année 2018. Ces séances se tiendront le samedi et débuteront à 10h00:

13 janvier 2018	14 juillet 2018
10 février 2018	11 août 2018
10 mars 2018	8 septembre 2018
14 avril 2018	13 octobre 2018
12 mai 2018	10 novembre 2018
9 juin 2018	8 décembre 2018

**ET**

**QUE** le présent calendrier soit distribué gratuitement dans la prochaine parution du bulletin municipal.

**ADOPTÉE**





#### **4.11 RÉSOLUTION 2017 – 097 – Déclaration des intérêts pécuniaires pour l'année 2017**

**CONSIDÉRANT** l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, RLRQ c E-2.2;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil dépose la déclaration mise à jour de leur déclaration d'intérêts pécuniaires pour l'année 2017 tel qu'énoncé par le tableau ci-dessous;

##### **Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus – 2017**

Marc-Olivier Duchesne	Conseiller 2	9 décembre 2017
Andrea Leber	Conseiller 5	9 décembre 2017

#### **ADOPTÉE**

### **5. M.R.C et affaires gouvernementales**

#### **5.1 Rapport du Maire**

Lors de la rencontre de novembre du Conseil des maires, la directrice générale Nancy Pelletier a présenté un budget, qui augmente les quotes-parts de 2.7%, donc plus que le principe de 2% qui avait été présenté au Conseil du mois d'octobre. L'augmentation est de \$235,679, dont \$108,600 de l'administration (6%), \$72,854 du transport collectif (35.6%). Les organismes apparentés représentent \$148,017, soit 1.7%. Donc les quotes-parts reliées au fonctionnement de la MRC n'augmentent que de 2%.

Pour Barkmere, les quotes-parts passent de \$33,331 à \$33,984, une augmentation de \$653, soit 2% (la valeur foncière n'a pas bougé beaucoup en proportion de celle de la MRC). Par contre, la quote-part à la RIDR passe de \$5,965 à \$10,234, une augmentation de \$4,269, soit 71.5%. La raison semble être un calcul plus précis des tonnes enfouies (Arundel avait demandé que l'on pèse les camions à la sortie de Montcalm et de Barkmere, lors des échantillonnages, afin qu'Arundel ne paie pas plus que sa part). La collecte et transport passe de \$14,501 à \$16,791, une augmentation de \$2,290, soit 15.8%, également causé par le tonnage accru (le calcul de la répartition inclut une partie pour le tonnage).

Également, lors de ce Conseil, les maires ont réélu Denis Chalifoux, maire de Sainte-Agathe, comme préfet, et Steven Larose, maire de Montcalm, comme préfet suppléant.

Au conseil du mois d'octobre, il fut annoncé que le projet pilote de recyclage des enveloppes plastiques des bateaux a été un succès et la collecte sera étendue à toute la MRC. Barkmere avait été l'une des municipalités participantes.

Au conseil du mois de septembre, Gilles Séguin a fait une présentation très intéressante sur les dommages faits aux lacs et cours d'eau par certaines opérations forestières (chemins mal conçus, fossés inexistants ou mal construits, absence de ponceaux). Ou encore, des chemins existants sont sévèrement



endommagés, avec les mêmes résultats. Une fois le cours d'eau endommagé, cela peut prendre jusqu'à 20 ans avant que la situation puisse se résorber. Les sédiments continuent de se rendre jusqu'au lac jusqu'à 5 ans après les travaux. En gros, le ministère ne fait peu ou pas d'inspection et de suivi des travaux. Ce qui est d'autant plus scandaleux que ces chemins sont souvent subventionnés par les fonds publics, et non à la charge de l'opérateur de chantier. Il a montré des photos de tout ceci, une avec une énorme nappe d'huile laissée dans un chemin en forêt.

## 6. Levée de l'assemblée

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 13 janvier 2018, à 10h00, au Centre Communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

### 6.1 Résolution 2017 - 098 – Levée de la séance

Il est 10 h 56

Il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, secondé par la conseillère Andrea Leber et résolu à l'unanimité des membres présents:

**QUE** la séance du Conseil soit levée.

**ADOPTÉE**

Approuvé par :

Certifié par :

\_\_\_\_\_  
Luc Trépanier, Maire

\_\_\_\_\_  
Steve Deschenes, Directeur général  
et secrétaire-trésorier.

